

Interview de Yossi Beilin* et de Yasser Abed Rabbo* par Pierre Hazan

«Une réconciliation historique entre nos peuples»

(*Libération*, 1^{er} décembre 2003)

Pierre Hazan : Yossi Beilin et Yasser Abed Rabbo, vous qui avez été les principaux négociateurs, qui représentez-vous ?

Yossi Beilin : Je ne représente que moi-même. Mais la liste de tous les signataires israéliens représente une partie de la société israélienne qui n'a rien de marginale. Il y a un député du Likoud, des députés du Shinouï (centre droit laïque), des députés travaillistes et du Meretz (situé à la gauche du Parti travailliste). Il y a en outre des généraux de premier plan, notamment un ancien chef d'état-major, et des écrivains, comme Amos Oz et David Grossman. Nous ne sommes pas un groupe d'universitaires ou d'idéalistes perdus dans les nuages. Pour nous, l'accord de Genève constitue un acte patriotique fort. Quelque chose d'extraordinaire s'est produit : pour la première fois, Israéliens et Palestiniens se sont mis d'accord sur des obstacles jusqu'ici insurmontables. Cet accord, s'il se matérialise, marquera une réconciliation historique entre nos deux peuples. Cette tentative de paix représente un réel défi pour le gouvernement d'Ariel Sharon, qui est engagé dans une logique de guerre et s'abrite derrière la « feuille de route » pour masquer ses véritables intentions.

Yasser Abed Rabbo : Je ne représente pas l'Autorité palestinienne, mais j'ai son soutien, qui a été exprimé par une déclaration formelle. Nous, les Palestiniens, nous attendons que le gouvernement israélien décide de s'engager sur ce document qui incarne l'espoir de mettre un terme au conflit. Cependant, pour une simple question de symétrie, nous ne pouvons pas signer l'accord en tant qu'Autorité palestinienne si nous n'avons pas un gouvernement comme interlocuteur. Ce n'est pas à nous, Palestiniens, de déterminer quel gouvernement israélien doit ou devrait signer ce document. Si le gouvernement Sharon veut le parapher, alors nous serons son partenaire.

Pierre Hazan : Dans cet accord, les Israéliens renoncent à la souveraineté sur le principal lieu saint du monde juif, le Mont du Temple, qui est, par ailleurs, aussi un lieu saint pour l'islam avec l'esplanade des Mosquées. Est-ce acceptable pour votre peuple, Yossi Beilin ?

Yossi Beilin : En théorie, les Israéliens possèdent aujourd'hui la souveraineté sur le Mont du Temple, mais en réalité ils ne l'exercent pas. Les juifs n'y vont presque plus et le Waqf (*autorité administrative islamique, ndlr*) procède à des fouilles archéologiques sans autorisation israélienne. Pour remédier à cette situation, nous proposons de faire de Jérusalem une ville ouverte. Les excavations seront interdites sans autorisation israélienne. Le mur des Lamentations ainsi que le quartier juif de la vieille ville seront sous souveraineté israélienne. De la porte de Jaffa à la porte de Sion, cette partie de la vieille ville qui sera formellement sous souveraineté palestinienne sera placée en pratique sous la responsabilité de l'administration israélienne. L'accord prévoit aussi le déploiement d'une force multinationale. Celle-ci sera notamment déployée dans la vieille ville de Jérusalem, afin de garantir le respect de l'accord.

Pierre Hazan : *Est-ce que la souveraineté palestinienne sur le Mont du Temple faisait partie du « marché », en échange de l'abandon de l'exercice effectif du droit au retour des Palestiniens ?*

Yossi Beilin : Oui, cela faisait partie du marché. Il n'y a rien dans l'accord qui parle du droit au retour.

Pierre Hazan : *Avez-vous renoncé au droit au retour des Palestiniens, Yasser Abed Rabbo ?*

Yasser Abed Rabbo : Je rappelle que l'accord de Genève mentionne la résolution 194 de l'assemblée générale de l'ONU (*ce texte donne la possibilité « aux réfugiés qui le souhaitent de rentrer chez eux », ndlr*). Je dis simplement que l'accord de Genève est un accord équilibré. Nous avons voulu sortir d'une situation où chacun est perdant pour passer à une solution où chacun devient gagnant. Toutes les aspirations des Palestiniens comme des Israéliens ne sont pas satisfaites, mais les besoins essentiels de chacun d'eux le sont. Certains réfugiés exerceront leur droit au retour dans l'Etat palestinien, d'autres vers Israël, en accord avec les décisions de cet Etat souverain. D'autres recevront des compensations financières pour leur perte de propriété ou pour les dommages moraux résultant du fait qu'ils ont été déplacés il y a un demi-siècle.

Yossi Beilin : L'Etat hébreu acceptera qu'un certain nombre de Palestiniens viennent s'installer en Israël. Combien ? ça, c'est à nos autorités de le déterminer.

Pierre Hazan : *Pourquoi n'avoir pas chiffré le montant des compensations versées aux réfugiés palestiniens ?*

Yasser Abed Rabbo : C'est une commission internationale qui fera ce travail.

Yossi Beilin : A l'époque des négociations avec le président Clinton, le chiffre de 20 à 30 milliards de dollars avait été avancé. La communauté internationale ainsi que l'Etat d'Israël participeront à cet effort.

Pierre Hazan : *Les Palestiniens reconnaissent le caractère juif de l'Etat d'Israël. Est-ce une nouveauté ?*

Yossi Beilin : Oui, c'est une percée.

Yasser Abed Rabbo : Nous, Palestiniens, reconnaissons le droit des juifs qui le souhaitent à un foyer national. Cela figurait déjà dans le plan de partage de 1947 des Nations unies, qui prévoyait la constitution de deux Etats, un Etat palestinien et un Etat juif (*ce plan avait été rejeté par les Etats arabes, ndlr*). Je souligne aussi que 20 % des citoyens israéliens sont des Arabes palestiniens qui, aujourd'hui, ne jouissent pas de droits égaux au reste de la population. Cette inégalité doit cesser.

Pierre Hazan : *L'accord repose en partie sur le rôle de la force multinationale. Comment la concevez-vous ?*

Yossi Beilin : Il faut que ce soit une force puissante, robuste, de l'ordre d'une dizaine de milliers d'hommes. Le Canada, qui a une longue expérience d'interposition dans les conflits, jouera un rôle clef dans l'organisation de cette force. Son mandat sera fixé dans une annexe

particulière à l'accord de Genève. Cette force sera déployée uniquement du côté palestinien dans un Etat qui, rappelons-le, ne sera pas militarisé. Elle constituera un élément important dans l'application de cet accord de Genève, en particulier dans la vieille ville de Jérusalem.

Yasser Abed Rabbo : Ce seront des soldats de la paix. Une force protectrice qui aura pour charge de veiller au respect des engagements.

Pierre Hazan : Que faut-il faire pour éviter que ce plan de paix finisse oublié dans un tiroir ?

Yasser Abed Rabbo : Ce sont les peuples palestinien et israélien ainsi que la communauté internationale qui feront vivre cet accord de Genève. Nous allons le publier à des centaines de milliers, peut-être même des millions d'exemplaires, pour que chaque maison, chaque foyer palestinien et israélien le reçoive. Nous voulons que chacun, quelle que soit son orientation idéologique ou politique, y compris ceux qui nous sont hostiles, puisse juger sur pièces. Nous voulons vraiment être transparents et dire à nos peuples : « Voilà une chance pour la paix. Nous pouvons, nous devons la saisir. »

Yossi Beilin : Nous voulons que chacun lise ce document. Il n'y a ni clause secrète ni annexe confidentielle. Cet accord est une chance, car le processus de paix est au point mort. Aujourd'hui, plus personne ne croit sérieusement à la « feuille de route ». Mais si celle-ci devait avoir encore une chance, alors cet accord pourrait constituer sa dernière phase d'application. En réalité, le choix est simple : ou l'accord de Genève se matérialise, ou le sang continuera à couler pour longtemps.

* Ex-ministre travailliste israélien de la Justice, **Yossi Beilin** fut l'un des artisans des accords d'Oslo de 1993. Il a dirigé l'équipe des négociateurs israéliens qui a conclu l'initiative de Genève avec un groupe de Palestiniens animé par **Yasser Abed Rabbo**, ancien ministre de la Culture et de l'Information de l'Autorité palestinienne.